

Appel à candidature Coordination du recensement des effectifs nicheurs de puffins de Scopoli des îles de Marseille

Catégorie : Catégorie B (profession intermédiaire)

Classement du poste : B1

RIFSEEP : N/C

Nature de l'emploi : Emploi ouvert uniquement aux contractuels

Nature du contrat : CDD 3 mois

Domaines / Métier : Environnement

Niveau d'études / Diplôme : Niveau 6 : Licence / Diplômes équivalents

Statut du poste : Vacant

Résidence administrative : Marseille

Management : Non

Principaux interlocuteurs internes : Service Connaissance pour la Gestion de la Biodiversité et Secteur Littoral ouest et archipels

Principaux interlocuteurs externes : CEFE CNRS

Télétravail possible : Oui

Temps plein : Oui

Date limite de candidature : 07/04/2026

Poste à pourvoir le : 01/05/2026

1. Descriptif de l'employeur

Créé le 18 avril 2012, le Parc national des Calanques est le premier parc national périurbain en Europe à la fois terrestre et marin. Il est au cœur de la métropole urbaine d'Aix-Marseille Provence (2 millions d'habitants), ouverte sur la Méditerranée.

Le Parc national des Calanques s'étend sur les communes de Marseille, Cassis, La Ciotat et La Penne sur Huveaune. Il se compose d'un cœur terrestre de 85 km² et d'un cœur marin de 435 km², ainsi que d'une aire d'adhésion de 26 km² et d'une aire marine adjacente de 980 km².

C'est le plus vaste parc national marin en France, se développant jusqu'à 12 miles au large, incluant non seulement des écosystèmes côtiers, mais aussi des canyons profonds, parmi les plus riches de Méditerranée occidentale.

Au cœur d'une vaste métropole urbaine, ce parc national se trouve dans une situation inédite, qui constitue un véritable défi pour la conciliation de la préservation de patrimoines naturel, paysager et culturel exceptionnels, et le développement durable des activités. Il est marqué par de fortes interactions entre la ville et la nature, sur l'espace terrestre et marin, entre le cœur et les territoires environnants : il se trouve au centre des enjeux de la gestion intégrée des zones côtières.

Le Parc national des Calanques est géré par un Etablissement public national à caractère administratif (EPNA), placé sous la tutelle du ministère de la Transition écologique dont le budget général avoisine les 10 millions d'euros.

2. Descriptif du service

L'agent recruté sera affecté au sein du Service Connaissance pour la Gestion de la Biodiversité du Parc national des Calanques situé au siège de l'établissement (Marseille 8^{ème}).

A NOTER : l'agent travaillera au quotidien avec l'équipe territoriale du Secteur Littoral Ouest et Archipels (SLOA) en charge de la gestion des îles de Marseille ainsi qu'avec les autres secteurs et services situés dans le 9^{ème} arrondissement de Marseille.

3. Description du poste

Les archipels marseillais du Parc national des Calanques (archipels du Frioul et de Riou) abritent, avec les îles du Parc national de Port-Cros, les seules populations nicheuses de puffins de Scopoli des côtes continentales françaises.

Dans le cadre de la gestion de ces archipels et dans le but de suivre l'évolution de cette population, un programme de recensement de la population nicheuse de puffin de Scopoli doit être mis en place en 2026.

Le Parc national des Calanques réalise depuis de nombreuses années des suivis du succès reproducteur sur les puffins, et la dynamique de la population est étudiée via un programme de baguage dédié en partenariat avec le CRBPO. Un suivi par GPS est également en cours avec la participation du CEFE de Montpellier (UMR 5175). L'effectif total des couples reproducteurs est en revanche moins bien connu, et constitue une information importante pour le dimensionnement et la poursuite des efforts de conservation. C'est également un indicateur de premier ordre dans le suivi des impacts des mesures de gestion des populations de rat noir (*Rattus rattus*) de l'île de Riou.

Le recensement devra dans l'idéal être réalisé entre la mi-mai et début juillet, lorsque la majorité des adultes reproducteurs sont présents. La mission prend place en parallèle du programme de terrain des équipes du Parc, sous la responsabilité du chargé de mission « Oiseaux Marins ».

Principales missions :

L'objectif de ce recensement est de surveiller à l'échelle locale la tendance démographique de la population de puffins de Scopoli.

Le protocole à mettre en œuvre repose sur pour l'île Riou la mise en place d'un échantillonnage de quadrats sur des mailles, choisies en fonction de la modélisation des habitats favorables à la présence de l'espèce. Pour les autres sites, un échantillonnage exhaustif sera mis en œuvre.

- **Préparation de la mission de terrain :**

Organisation et gestion du calendrier de mise en œuvre du suivi, préparation et gestion du matériel, création de fiches de relevés de terrain et de cartographies, création de fichiers de saisies des données.

- **Réalisation du suivi :**

Coordination opérationnelle des sessions de terrain, organisation des équipes engagées, participation à l'ensemble des journées de terrain.

- **Gestion des données :**

Gestion et analyses des données : saisie, mise en forme des données pour les analyses, mise à jour des cartographies. Analyses statistiques par le logiciel R.

- **Valorisation des données**

Bilan de la mission, interprétation des résultats et perspective. Rédaction d'un rapport de mission et d'un PowerPoint.

4. Conditions particulières d'exercice

Importante part de travail de terrain en milieu escarpé et insulaire. Accès aux sites insulaires par les moyens nautiques propres du Parc national et/ou des navettes maritimes.

5. Descriptif du profil recherché

Savoirs :

- Expérience souhaitée de suivis de population en milieu escarpé
- Expérience dans la gestion des espaces naturels terrestres et marins
- Connaissances naturalistes et plus particulièrement ornithologiques

Savoir-faire :

- Connaissances en bio-statistiques
- Compétences en SIG
- Maîtrise du logiciel R
- Sens de l'organisation, capacité d'analyse et de synthèse
- Détention du permis côtier et expérience de navigation souhaitée

Savoir-être :

- Autonomie et sens des responsabilités
- Bonne aptitude au travail en équipe
- Capacité à coordonner et animer une équipe

Toute personne recrutée, quel que soit son niveau de responsabilité, est soumise, dans l'exercice de ses fonctions, aux obligations de déontologie du code général de la fonction publique (probité, intégrité, impartialité, laïcité, discrétion professionnelle, exercice exclusif des fonctions, obéissance hiérarchique, obligation de réserve)



MODALITES DE RECRUTEMENT

Le dossier de candidature, comprenant une lettre de motivation et un curriculum vitae détaillé, fera apparaître les compétences et l'expérience du candidat dans les domaines d'activités visés, sa date de disponibilité ainsi que son statut.

Les dossiers de candidature seront adressés **par courriel** avec accusé de réception à l'adresse suivante : recrutement@calanques-parcnational.fr en citant en objet du mail : Candidature « Coordination du suivi décennal des effectifs nicheurs de Puffins de Scopoli des îles de Marseille »

Les candidat(es) présélectionné(es) sur dossiers seront convié(es) à présenter leur candidature devant un jury de recrutement, organisé au siège du Parc national des Calanques.

*Seuls les candidat(es) présélectionné(es) seront contacté(es) pour un entretien.
La non-réception d'une convocation à l'entretien équivaut à un rejet de candidature.*

